

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 16 (1940-1941)
Heft: 11

Artikel: Aidez la poste de campagne à voux mieux servir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au point de vue de l'instruction proprement dite, une école de recrues spéciale pour les hommes versés dans les services complémentaires pourrait, éventuellement, avoir une plus courte durée que les écoles militaires proprement dites. Toutefois, en tenant compte de l'identité des charges économiques réservées à nos jeunes compatriotes, il serait bon d'adapter la durée des écoles de recrues pour services complémentaires à celle des écoles de recrues ordinaires pour soldats. On pourrait peut-être partager l'école de recrues pour services proprement dit de 2 mois environ, suivi d'une collaboration effective des services complémentaires de 2 mois également.

La guerre européenne qui sévit actuellement exigera fréquemment des hommes versés dans les services complémentaires une résistance physique et une force morale égales à celles des soldats incorporés dans l'armée. C'est la raison pour laquelle, nous avons l'impérieux devoir d'organiser les services complémentaires en vue des nombreuses tâches qui leur incombent, de les instruire comme nous instruisons nos futurs combattants, d'aguerrir le corps de tous ceux qui en font partie, de développer leur force morale dans la plus large mesure, bref, de les préparer avec le plus grand soin afin que leurs efforts soient toujours couronnés d'un légitime succès.

AIDEZ LA POSTE DE CAMPAGNE A VOUS MIEUX SERVIR

Des milliers de lettres, quelque 250 sacs à linge et paquets indistribuable et divers objets d'équipement sont venus s'échouer au bureau des objets trouvés de la Direction de la poste de campagne. Qui peut tarder autant à réclamer ses skis, son masque à gaz, sa baïonnette, son casque, son sabre ou ses souliers de marche? Pourquoi cette multitude de sacs à linge ne retrouvent-ils plus leurs destinataires? Et ces innombrables lettres, que l'on attend en vain, pourquoi ne vont-elles pas réconforter, consoler, égayer ceux à qui elles sont adressées?

Usagers civils et militaires de la poste de campagne, vous maugréez peut-être contre ceux qui, avec dévouement, assurent son service. Souvent à tort, car c'est vous qui êtes en faute. N'achetez que des sacs à linge répondant aux exigences de transports mouvementés. Les ordonnances postales en vendent à la troupe, au prix de revient, ou communiquent l'adresse de bons fournisseurs. Un simple morceau de carton ou de papier, glissé dans le cadre de cuir, en guise d'adresse, ne suffit pas: il s'égarera. Ecrivez votre adresse sur une plaquette de fort carton pourvue d'un œillet métallique (ce qu'on peut aisément se procurer ou confectionner soi-même), et fixez fermement cette étiquette au sac à linge, en la faisant traverser par la tige de métal qui en serre l'encolure. Evitez l'emploi d'étiquettes volantes; elles s'arrachent ou se déchirent. *Glissez un double de votre adresse à l'intérieur de tous vos envois.* N'utilisez que des cadenas fermant bien.

Avant tout, le soldat doit avoir le souci d'écrire correctement sa propre incorporation, de la communiquer exactement à ses correspondants. Il attirera leur attention sur les erreurs d'adresse qu'il aura constatées sur des envois reçus. De nombreux retards seront ainsi évités.

Notez les adresses militaires de vos familiers dans votre calepin ou sur une feuille de papier que vous pourrez consulter avant de faire vos expéditions. Maintes adresses incomplètes ou erronées ont été reproduites de mémoire. Indiquez le grade que revêt le destinataire et précisez son arme, c'est-à-dire s'il est fusilier, carabinier, cycliste, canonnier, sapeur, sanitaire, etc. Ecrivez à l'encre, de façon bien lisible. Bannissez le crayon; il donne un tracé indistinct, devenant la cause de fourvolements et de retards. Vouez un soin particulier à la forme que vous donnez à vos chiffres. Renonçant à toute fantaisie, faites des zéros qui ne ressemblent pas à des 6, des 3 qui ne soient pas des 5 ou des 8, des barres de fraction et des chiffres arabes qui ne puissent être confondus avec des 1.

L'omission d'un mot ou d'une seule lettre, et l'inver-

sion étourdie d'un chiffre dans l'adresse, peuvent donner à l'incorporation une signification complètement différente ou ne désigner l'unité destinataire que d'une manière insuffisante et douteuse. Des dizaines d'unités ont des numéros parfaitement identiques, et des centaines d'incorporations présentent de grandes similitudes: autant de pièges pour les «grisperles» qui doivent diriger, d'une main habile et sûre, le flot puissant et continu des courriers de l'armée.

Précisez donc s'il s'agit d'un régiment d'infanterie, d'artillerie de campagne, d'obusiers lourds, d'aviation, etc., ou d'un bataillon de fusiliers, carabiniers, cyclistes, sapeurs, pontonniers ou mineurs. Notez, en outre, que nous avons des fusiliers, des carabiniers et des mitrailleurs dans les troupes d'infanterie de montagne, territoriale et de couverture-frontières.

Le service actif actuel a vu paraître les formations cantonales du service complémentaire. Les unités de ces troupes, compagnies de surveillance et détachements divers, sont numérotées et se désignent au moyen de 2 majuscules indiquant le canton chargé de les convoquer. Il est donc indispensable de faire figurer, dans l'adresse des envois destinés à ces troupes, les 2 lettres qui en sont la clé et qui sont celles qu'on lit sur les plaques de contrôle des automobiles. On écrira, par exemple: S.C. Cp. surv. 3 VD, S.C. Dét. constr. 3 NE, S.C. Dét. entretien des routes 2 BE, S.C. Dét. camouflage 2 VS, etc. *Il ne saurait être trop recommandé de lire l'empreinte du timbre apposée sur chaque correspondance et paquet; elle porte la désignation exacte de l'unité.*

Un nombre impressionnant d'envois destinés à des recrues portent une adresse insuffisante, défectueuse. Des écoles pour armes diverses peuvent avoir lieu simultanément; elles sont désignées par des formules similaires et des chiffres souvent identiques. En conséquence, il est nécessaire de bien spécifier, par exemple: E.R. Inf. II/1, E.R. Cav. II, E.R. Cyc. II, E.R. Sap. mont. II, E.R. San. mont. II, et en allemand, Fl. R.S. II, Fk. R.S. II, Geb.Tg. R.S. II, Geb.San. R.S. III, Sm. R.S. III. Il ne faut pas faire succéder, au numéro de l'école, le millésime (E.R. San.mont. II/40). Cette indication ne peut que prêter à confusion (Cp. Fus.mont. II/40). A titre exceptionnel, le stationnement des troupes en service d'instruction en caserne peut être indiqué sur l'envoi, par exemple: E.R. Inf. II/2, Cp. VI, Caserne Yverdon.

L'existence d'homonymes dans une même unité peut être la cause d'erreurs de distribution. Pour rendre impossible la remise d'envois à un destinataire illégitime, il est nécessaire d'indiquer le prénom. L'indication de l'année de naissance ne sera pas superflue.

N'insérez jamais des billets de banque ou des pièces de monnaie dans vos envois! Pour vos paiements, vous disposez d'un moyen de transfert rapide, sûr et bon marché: le mandat postal. L'expédition de boissons et de fruits frais est interdite aux militaires en campagne. Exception est faite pour les troupes stationnées en caserne, à condition toutefois que l'emballage soit conforme: une caissette, un carton solide ou un «cageot» pourvu de laine de bois, de sciure, qui absorberont les écoulements possibles.

Afin que les envois puissent être remis à la troupe par le ravitaillement principal que chaque poste de campagne prépare, en général le matin, il est avantageux de les consigner la veille, encore avant midi.

Lorsqu'il va être licencié ou mis en congé durable, le militaire devrait en aviser ses connaissances et leur communiquer son adresse civile. Des cartes, imprimées dans ce but, sont distribuées gratuitement par les ordonnances postales. Les envois déposés à la poste civile après le licenciement du destinataire sont réexpédiés au domicile, grevés des taxes postales ordinaires. Les journaux sont retournés aux expéditions.

Le nom de l'expéditeur devrait figurer sur chaque lettre et sur chaque paquet. Ainsi, une correspondance indisponible pourra être retournée à l'origine, et un avis de non-remise sera adressé à l'expéditeur de tout colis tombé en souffrance. Tout envoi n'étant pas arrivé à destination ou parvenu en retour dans un délai de quelques jours, devrait faire l'objet d'une réclamation écrite. Pour cela, on remplira une feuille de recherches, en désignant chaque objet contenu dans l'envoi égaré. On ne négligera pas d'indiquer, par exemple, la couleur

du sac à linge ou du papier entourant le colis, la teinte des différentes pièces d'habillement et les initiales brodées éventuellement sur elles, la marque de fabrication de cigarettes ou de chocolat, l'entête d'un journal ayant servi à l'emballage, la teneur d'une lettre, etc. Tous ces signes particuliers doivent permettre de reconnaître l'envoi, de le distinguer parmi tant d'autres pareils.

Grâce à la bonne volonté, au flair subtil des postiers militaires, les propriétaires du 80 % environ des envois tombés en rebut peuvent être découverts. Tout est mis en œuvre pour diminuer le nombre de ces envois. Malgré cela, le mystère subsiste sur l'appartenance d'un certain nombre de ceux-ci, lesquels représentent une valeur appréciable. Il me paraît en conséquence utile d'informer que des envois considérés à tort comme perdus peuvent avoir été recueillis et transmis à la Direction de la poste de campagne, et que des recherches devraient encore être tentées.

Mes lecteurs seront sans doute curieux de connaître le sort qui est réservé aux envois restés définitivement indisponibles. Ces derniers sont gardés pendant 6 mois à la disposition des réclamants. Ce délai expiré, les objets d'équipement sont remis à l'Arsenal fédéral à Berne. Les correspondances sont détruites. La lingerie est remise en état par la Lessive de Guerre. Une partie des articles d'habillement servent à remplacer les envois égarés par des militaires indigents qui sollicitent une indemnité. Le reste est mis à la disposition de la Lessive de Guerre pour des soldats nécessiteux. Les autres objets sont vendus au plus offrant. Le produit de cette petite vente est versé intégralement au Don National.

Adj.sof. *Buttex.*

Pourquoi la Suisse restera toujours la Suisse

Les exemples du passé nous ont servi.

Il y eut autrefois une Suisse guerrière, belliqueuse même, une Suisse grisée par ses victoires, une Suisse qui menaçait ses voisins et risquait de devenir une grande puissance européenne.

Mais l'honorable défaite de Marignan fut comprise. Nos aïeux ont pris conscience de notre véritable mission et ont su s'y conformer avec sagesse.

Dès lors, la Suisse n'a cessé de combattre mais ce n'était que pour maintenir son intégrité territoriale. Reprenant le chemin tracé par les Suisses des premiers temps, elle n'a pas arrêté de lutter pour l'indépendance et le bien-être de ses citoyens.

Mais elle a borné là son ambition et c'est ainsi qu'elle a su se créer une place combien respectée en Europe.

Si la Suisse est petite, son âme est grande et immortelle. Notre pays n'est pas une grande nation par l'étendue de son territoire, mais elle est grande par son idéal et par le cœur. Il y a maintenant un sentiment national suisse, qui cimente l'union de tous les Confédérés, quelles que soient les différences de langue, de race ou de religion. Il y a un esprit suisse, il y a une patrie suisse, que nous voulons toujours plus forte et toujours plus belle.

C'est au cours des épreuves les plus dures, qu'on apprend à se mieux connaître.

Après une période de paix notre pays se développait dans l'ordre et la tranquillité.

Mais lorsque l'ouragan se déchaîna avec violence, c'est alors que l'on comprit l'amour que les Suisses avaient pour leur pays.

N'écouter que leur cœur et leur conscience, ils se sont tous levés, ils sont accourus même de tous les pays du monde, et se sont dressés pour défendre l'idée nationale et la patrie.

Soutenons notre armée, école d'égalité et de civisme, école de discipline et d'honneur qui fait de nous des hommes.

Ayons confiance dans notre gouvernement qui sait nous piloter au travers de tous les écueils pendant la tempête.

Ayons confiance dans nos chefs, militaires ou civils. Ils n'appartiennent pas à une classe particulière, ils n'ont pas d'autre inspiration que la nôtre. Ils sont sortis du peuple auquel nous appartenons. Ils aiment leur pays comme nous l'aimons.

Vénérons notre patrie et notre drapeau rouge et blanc, symbole de cette idée nationale qui nous est chère. Luttons enfin pour rester nous-mêmes.

Si chaque citoyen fait siens ces quelques principes, la Suisse restera à jamais la Suisse.

Bibliographie

«*Quelque part en Suisse — Neimet i dr Schwiz*», petit album de 32 images en noir et en couleurs gravées par Marcel North. Légendes en français et en Schwizerdütsch, prix fr. 2.50. Editions Delachaux et Niestlé S.A., Neuchâtel.

Conçu dans un village occupé par la troupe, cet album contient quelques observations pleines de finesse et d'humour sur la vie quotidienne des soldats... parmi les civils. Ces «documentaires» ont été gravés à l'eau forte et coloriés à la main en une série de miniatures par Marcel North, l'un de nos plus habiles aquafortistes et caricaturistes. C'est la reproduction de ces eaux-fortes originales qui est offerte au public en joyeux souvenir de mobilisation 1939-40.

«*Quelque part en Suisse*» nous sort enfin du souvenir «poncif» comme de l'esprit «gros sel»: pénétrant, spirituel, vif, alerte de dessin, gai de couleur, humoristique dans «Le vrai soldat ne craint pas le feu» ou «L'arme change, le geste reste», poétique dans «La vie champêtre» ou satirique dans «L'officier dans son fiel». Nous ne saurions les citer toutes, ces scènes de la mobilisation, il faut les voir et les revoir pour en pénétrer toute la saveur.